



## Faux monnayage

Le faux monnayage est aussi vieux que l'invention de l'argent lui-même, mais les récentes évolutions des technologies photographique, informatique et d'imprimerie, de même que les possibilités d'accès à un matériel bon marché, ont rendu la fabrication de fausse monnaie relativement facile.

La qualité en constante amélioration de la fausse monnaie représente une grave menace pour les économies nationales, les institutions financières et les consommateurs du monde entier. Cependant, la diligence et la coopération internationale des services chargés de l'application de la loi permettent de limiter les conséquences du faux monnayage en tant que problème mondial. Le solide réseau, encouragé par INTERPOL, de partenariats entre la communauté policière et le secteur privé est indispensable pour rechercher des solutions à ce problème.

### *Coopération, communication et contacts*

Pour aider ses pays membres à lutter contre le faux monnayage, INTERPOL apporte, dans le cadre de différents programmes, un appui en matière de police scientifique et une assistance opérationnelle, et met par ailleurs à disposition des bases de données techniques.

Les partenariats entre les services chargés de l'application de la loi, les établissements financiers et les banques centrales, ainsi qu'avec les entreprises du secteur de l'imprimerie fiduciaire et leurs fournisseurs, jouent un rôle de plus en plus important. Ces partenariats permettent d'aplanir les différences géographiques, juridiques, culturelles et d'organisation, aboutissant à des solutions globales et concertées pour lutter contre la criminalité financière moderne.

INTERPOL considère comme essentielle, et s'attache à développer, la coopération avec les autres organismes officiels chargés d'une mission d'application de la loi – tels que le *Secret Service* des États-Unis et *Europol* –, avec les leaders innovants du secteur privé ainsi qu'avec les organisations internationales et les banques centrales – par exemple l'Office européen de lutte antifraude, la Banque centrale européenne, la *Federal Reserve Bank* des États-Unis et le Groupe de dissuasion de la contrefaçon des banques centrales.

### *L'aide d'INTERPOL*

La Convention de Genève de 1929 a reconnu INTERPOL comme office central international de répression du faux monnayage. Aujourd'hui, le Secrétariat général offre aux pays membres de l'organisation les services suivants :

- Classification, analyse et conservation de spécimens faux et authentiques de billets de banque ;
- Diffusion de rapports d'analyse dans les pays membres d'INTERPOL ;
- Expertise de billets suspects afin de déterminer s'ils sont faux ou authentiques ;
- Attribution d'indicatifs internationaux aux nouvelles contrefaçons de billets découvertes (sauf pour le dollar des États-Unis et l'euro) ;
- Publication du descriptif des nouvelles contrefaçons de billets ;
- Élaboration et publication de tableaux statistiques sur les tendances du faux monnayage au niveau mondial ;



- Organisation de formations, de conférences et de séminaires internationaux sur le faux monnayage et/ou participation à ces différents types d'activités afin de se tenir informé des technologies les plus récentes et d'assurer la diffusion des meilleures pratiques.

### *Passerelle public/privé*

Afin de pouvoir apporter des réponses aux évolutions du faux monnayage, INTERPOL participe régulièrement à des activités et manifestations réunissant des participants des secteurs public et privé, et en accueille lui-même :

- Séminaires et réunions au cours desquels les participants échangent des informations sur le faux monnayage ;
- Groupes consultatifs dans le cadre de la collaboration avec les banques centrales et les entreprises du secteur de l'imprimerie fiduciaire ;
- Conférences sur les monnaies réunissant des représentants des organismes chargés de l'application de la loi, des imprimeries fiduciaires et des banques centrales ;
- Formations internationales sur les monnaies.

### *Outils en ligne*

Afin de répondre aux besoins de ses pays membres dans le domaine de la lutte contre le faux monnayage, INTERPOL a conçu les outils suivants, accessibles aux fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi dans la partie sécurisée de son site Web :

- ***Bulletin sur les monnaies*** – Publication mensuelle contenant des informations sur la vie des monnaies et des détails techniques sur les billets authentiques.
- ***Liste des monnaies*** – Liste des monnaies de tous les pays membres d'INTERPOL avec, pour chaque monnaie, le lien direct permettant d'accéder au site de la banque centrale nationale concernée.
- ***Message d'alerte rapide sur la contrefaçon de l'euro*** – Message publié chaque mois en collaboration avec Europol et la Banque centrale européenne afin de donner des informations utiles sur les caractéristiques des contrefaçons de billets en euro.
- ***Message d'alerte sur la contrefaçon des monnaies*** – Message sur les contrefaçons de billets qui viennent d'être découvertes, comportant une description technique détaillée des contrefaçons et visant à alerter une région précise de la communauté INTERPOL du risque potentiel qu'elles représentent. Ce message concerne toutes les monnaies à l'exception du dollar des États-Unis et de l'euro.
- ***Liste des contrefaçons de billets*** – Cette liste a pour objet de donner des informations sur les contrefaçons de billets connues dont la diffusion et l'incidence sont mondiales. Elle concerne toutes les monnaies de la communauté INTERPOL à l'exception du dollar des États-Unis et de l'euro.



[www.interpol.int](http://www.interpol.int)

#### *Coordonnées*

Courrier électronique : [info@interpol.int](mailto:info@interpol.int)

Pour les questions relatives à des affaires criminelles précises, prière de contacter la police ou le Bureau central national INTERPOL de votre pays.